

## Présidentielles : promesses et mandature et vice et versa...

Article rédigé par *Henri Gizardin*, le 25 août 2016

[Source : Boulevard Voltaire]

Sans surprise générale mais avec une légère avance, Nicolas Sarkozy vient de déclarer sa candidature pour l'élection présidentielle.

Donc, sans surprise générale mais avec une légère avance, Nicolas Sarkozy vient de déclarer sa candidature pour l'élection présidentielle. Par l'entremise d'un livre – le second – qu'il faut donc se procurer pour connaître ses intentions et révélations. Heureusement, la presse s'empresse de le lire avant nous et de relayer les propos avec l'analyse approfondie et objective coutumière !

Cependant, l'édition est annoncée par l'intéressé avec un courrier dont le propos est un préambule, me semble-t-il, au développement qui ne se veut pas un programme mais un cap, sinon une prophétie, avec de fermes balises. On y lit que la France – c'est-à-dire son président – a cinq défis à relever en ces temps chamboulés, et qui sont la vérité, l'autorité, l'identité, la compétitivité et, enfin, la liberté.

Viendra, n'en doutons pas, un beau programme élaboré en commun dans un grand mouvement de rassemblement solidaire et fraternel après la primaire, qui alimentera le débat crucial pour la présidentielle. Le candidat Sarkozy, mouché par la célèbre anaphore hollandaise, annonce d'ores et déjà la couleur :

*« Je veux convaincre les Français que le débat de la campagne doit s'intégrer à part entière au mandat présidentiel. »*

Si je saisis bien le propos, ce qui sera dit avant engagera fermement l'auteur installé à l'Élysée. C'est une nouvelle ritournelle qui ne renie en rien les us et coutumes tricolores familiers aux électeurs et dont beaucoup se sont lassés...

La nouveauté serait que les engagements pris avant soient observés dans leur exécution par une institution indépendante *ad hoc* – pourquoi pas un nouveau rôle primordial confié au Sénat – et éventuellement sanctionnés par une procédure de destitution lorsque, à l'évidence, ils sont reniés ?

La déclaration forte qui conclut le préambule résonne d'un ton altier qui devra lui être renvoyé en miroir lors de son mandat, s'il reçoit une seconde fois l'onction des urnes :

*« C'est seulement en disant tout avant, que nous aurons la légitimité pour tout faire après. »*

Alors, surtout, qu'il ne tombe pas dans le piège de son prédécesseur et ne promette pas trop...